



La fusion DGI-DGCP décidée en 2008 a été le fer de lance de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), figure emblématique des politiques dévastatrices précédentes. Avec elle, l'emploi à la DGFIP n'a cessé d'être saigné, prétexte à des milliers de suppressions d'emplois. Ainsi, nous avons perdu plus de 25 000 emplois depuis 2002. Aujourd'hui, le changement se fait attendre. Pire, les annonces, tant du nouveau Président de la République que du gouvernement, font douloureusement échos aux sacro- saint Traité de Stabilité européen et à la sacro sainte réduction de la dépense publique. Ainsi, dans le Projet de Loi de Finances 2013, ce sont 2.023 suppressions d'emplois dans notre Administration, dont encore 5 dans le département.

Sur ce point, la Direction Générale se moque des agents C, en se targuant d'alléger la pression cette année sur cette catégorie. Pourtant, pour 2013 c'est encore 700 agents C en moins.

Et ce n'est pas les quelques requalifications de C en B qui vont changer les choses ! Du fait de l'ampleur des suppressions d'emplois depuis plusieurs années, la pression au quotidien dans les services est de plus en plus forte et insupportable pour la catégorie C . Les postes sont supprimés mais les tâches restent... Les suppressions de cadres C et B continuent et dans le même temps le nombre de A+ ne cesse de croître. Cette « gabegie » managériale devient insupportable aux yeux des agents.

Avec ce constat, c'est l'exercice des Missions qui est aujourd'hui réellement remis en cause . La MAP, c'est une RGPP+ qui constitue une menace mortelle pour le maintien et la pérennité de l'ensemble de nos missions et des services qui les accomplissent. Tout est organisé pour préparer leur liquidation et justifier ensuite leur privatisation- externalisation :

_ par le manque de moyens en effectifs. A titre d'exemple « l'utilisateur devait être au centre des préoccupations de l'administration » avec la fusion, mais le constat est que le service rendu se détériore (files d'attente, recours gracieux, hausse des charges de travail, travail dans l'urgence...). La DGFIP n'a plus les moyens de fonctionner correctement et d'assurer un service de qualité.

_ par manque de moyen budgétaire, la feuille de route du budget est toute tracée : - 7 % en 2013, puis - 4 % les deux années suivantes pour en arriver à - 15 %. Que dire de cette situation où des directions sont en quasi cessation de paiement en cette fin d'année.

_ avec une politique managériale centrée autour des indicateurs, force est de constater que l'encadrement que nous subissons ignore la réalité du terrain et les difficultés quotidiennes diverses et variées pour accomplir correctement son travail. La souffrance au travail, la perte de sens du travail s'insinuent chaque jour davantage. Comment expliquer que dans ce département, dans certains services, les agents viennent travailler avec le mal au ventre.

Alors que depuis 2008 la DGFIP s'est engagée dans une démarche d'amélioration des conditions de vie au travail, la situation, tant au plan local qu'au plan national, ne cesse de se dégrader.

Malgré l'évolution des missions (fiscalité, gestion publique, cadastre, domaines, ...), d'une technicité toujours plus fine et diversifiée, la reconnaissance des qualifications se fait elle aussi, attendre. Les traitements et les régimes indemnitaires sont gelés pour la troisième année consécutive.

Aussi, pour ces raisons, nous ne siégerons pas au Comité Technique Local face à des directions nationales et locales qui refusent de prendre en compte les difficultés d'exercice des missions.

Pour finir, notre refus de siéger aujourd'hui n'est pas un caprice comme celui de notre Ministre qui veut adresser ses vœux aux agents par vidéo toutes affaires cessantes.

Vous parlez de dialogue « confiant » mais les personnels sont considérés comme des agents d'exécution et non comme des collaborateurs. Les agents ont besoin d'un réel soutien technique et professionnel de la hiérarchie et non d'un management anti productif basé sur la suspicion. La bonne volonté, la conscience professionnelle existe chez les agents mais elle est régulièrement mise à mal par l'indifférence et le mépris de la hiérarchie.

Ici même l'année dernière, vous nous faisiez part de réflexions à avoir en terme de simplifications.

Il est difficile d'ignorer la prise de position sur le sujet de notre ministre de tutelle, M. Moscovici, qui s'est exprimé sur l'avenir du recouvrement, et de l'assiette, de l'impôt sur le revenu, le 7 décembre, chez BFMTV. Selon le journal Les Echos du même jour, « *Pierre Moscovici s'est montré favorable ce vendredi matin à l'instauration future du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Interrogé sur BFMTV, le ministre de l'Economie a dit ne pas promettre une mise en œuvre dès l'année prochaine. « C'est une matière extrêmement compliquée. Je souhaite que l'on ait ça, mais je veux aussi que les années 2014 et 2015 soient des années de pause, de stabilité fiscale.* »

Tout est clair : les orientations sont déjà décidées, les grandes cérémonies d'intronisation de la MAP ne sont qu'habillage. Le ministre indique clairement quelle DGFIP il veut au lendemain de 2015, elle sera à l'évidence très simplifiée en missions et en effectifs!